

La Défense, le 27 novembre 2018,

NOTE D'INFORMATION N° 23/2018

Objet : Informations frais de santé et prévoyance

A compter du 1er janvier 2019, le BCAC délègue la gestion de notre régime Frais de Santé et prévoyance à iGestion, filiale de CEGEDIM.

Cela n'aura aucune incidence sur vos garanties qui restent identiques à celles de 2018. La continuité des services est assurée, sans aucune démarche à effectuer.

1 - changement d'adresse

À partir du 1er janvier 2019, les demandes de remboursements de soins devront être présentées au centre de gestion à l'adresse suivante :

**BCAC - Centre de gestion Santé & Prévoyance
TSA 50001
78457 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX**

Comme chaque année, vous recevrez vos cartes de Tiers Payant courant décembre et aurez accès à une version dématérialisée depuis votre espace adhérent à partir du 1er janvier 2019.

2 - Vos contacts

À partir du 1er janvier 2019, afin de mieux répondre à vos questions, iGestion met à votre disposition une unité de gestion dédiée dont voici les coordonnées :

- Téléphone : 0805 404 303 (de 9h à 17h) - service gratuit
- E-mail : relationadherent@bcac.igestion-gd.fr
- Site internet : www.bcac-adherent.gestionsante.fr pour accéder à l'espace clients.

Lors de votre première connexion, identifiez-vous avec votre nouveau numéro d'adhérent, qui figure sur votre carte de tiers-payant 2019.

- Application mobile : BCAC espace adhérent

3 - Archives de vos documents



L'historique actuellement disponible sur votre espace client ne sera pas reporté sur le nouveau site internet.

Si vous souhaitez archiver vos documents, vous pouvez les télécharger **avant le 31 janvier 2019**. Passée cette date, vous ne pourrez plus accéder à l'historique de ces informations.

Gaëlle BONTET
Directeur

Diffusion générale

Groupement d'Intérêt Economique régi par l'ordonnance du 23 septembre 1967 – R.C.S. Nanterre